

Approbation de la participation de
l'université Toulouse III-Paul
Sabatier au laboratoire
international NAILA

**Commission de la recherche du conseil académique
du 18 novembre 2021
Délibération 2021/11/CR-047**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2020/12/CA-100 du conseil d'administration en date du 14 décembre 2020 qui fixe le montant de l'enveloppe recherche pour 2021 ;

Vu la délibération 2020/11/CR-041 de la commission de la recherche du 12 novembre 2020 fixant la répartition de l'enveloppe recherche 2021 ;

Vu la délibération 2021/06/CR-025 du 10 juin 2021 définissant les forfaits annuels pour le soutien aux laboratoires internationaux selon les critères retenus ;

Considérant la demande de renouvellement du laboratoire mixte international NAILA « Gestion des ressources en eau dans les milieux ruraux tunisiens » ;

Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche approuvent la participation de l'université Toulouse III-Paul Sabatier au laboratoire mixte international NAILA « Gestion des ressources en eau dans les milieux ruraux tunisiens » sans attribution de financement pour la période du 01/03/2021 au 29/02/2024.

Toulouse, le 25 novembre 2021
Le Président,

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 31
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0